

## UN VASTE CHANTIER SUR LES ROUTES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE CET ÉTÉ



Lors du budget déposé par le gouvernement du Québec le 1<sup>er</sup> novembre dernier afin de relancer l'économie et soutenir la création d'emplois, des investissements additionnels de l'ordre de 400 millions de dollars furent annoncés pour la reconstruction du réseau routier du Québec. Ceci s'est traduit cette année par des investissements totaux de 1,4 milliard de dollars dans le Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier, soit une hausse de 60 pour cent par rapport à l'année dernière.

Les routes de l'Abitibi-Témiscamingue reçoivent leur part de ces investissements puisqu'un montant total de 35,5 millions de dollars y sont alloués cet été comparativement à 19,5 millions de dollars l'an dernier. La page centrale du présent numéro du *Sans détour* vous indique la liste et l'emplacement des principaux chantiers régionaux.

Cette année, le budget du Fonds de conservation et d'amélioration du réseau routier est réparti de la manière suivante en Abitibi-Témiscamingue :

Conservation des chaussées	20,1 millions
Conservation des structures	4,2 millions
Amélioration du réseau routier	11,2 millions

Par ailleurs, vous aurez certainement remarqué que bon nombre de chantiers ont été mis en marche dès la fin de la période de dégel, soit à la fin du mois de mai ou au début de juin. Contrairement aux années précédentes, les travaux pourront maintenant être concentrés dans les mois les plus chauds de l'année, soit juin, juillet et août, et ce, grâce à des mesures prises en concertation avec l'industrie de la construction routière pour avancer le début des chantiers et pour en faciliter le déroulement.

Ces mesures auront des répercussions positives perceptibles par la population, non seulement en ce qui a trait à l'amélioration de la qualité des routes, mais aussi aux conditions de circulation durant les travaux. 

Bonne route!

Daniel Dorais, directeur

### INTERNET ET LIGNE INFO-TRAVAUX



Pour obtenir de l'information concernant les travaux routiers réalisées sur l'ensemble des routes du Québec, les usagers peuvent consulter le site Internet du ministère des Transports du Québec à l'adresse suivante : <http://www.mtq.gouv.qc.ca/travaux>. De plus, il est possible de joindre en tout temps la ligne téléphonique Info-Travaux en composant sans frais le 1-877-393-2363 afin de connaître les entraves occasionnées par les travaux en cours. 

# PONT ÉDOUARD-PARÉ À AMOS

## FERMETURE COMPLÈTE DE LA MI-JUILLET À LA MI-AOÛT

Le ministère des Transports du Québec annonce la fermeture complète, pour une période d'environ cinq semaines, du pont Édouard-Paré situé sur la route 111 à Amos. Ce pont sera fermé complètement à toute circulation de la mi-juillet à la mi-août en raison de travaux majeurs effectués sur ses deux approches.

La capacité portante des sols de ces approches étant très faible, ceci a eu pour conséquence de provoquer des tassements qui se sont accentués depuis la construction du pont au milieu des années 1970.

L'intervention, au coût de 2 645 000 \$, consiste à éliminer ces tassements en allégeant les remblais au moyen de polystyrène sur une distance totale de 50 mètres et à une profondeur variant de 4,8 mètres à 1,2 mètre. Il s'agit d'une opération complexe qui rend obligatoire la fermeture complète du pont.



### Voie de détour

Le pont Édouard-Paré est l'une des structures les plus importantes du réseau routier de l'Abitibi-Témiscamingue, et ce, autant en raison du nombre de véhicules qui y circulent chaque jour (9 000 en moyenne) qu'à cause du peu d'alternatives offertes comme voie de détour. En effet, hormis le pont Desmarais au centre-ville d'Amos, aucune voie de passage de l'Harricana et des lacs situés en amont n'est possible pour les véhicules lourds à des kilomètres à la ronde.

La voie de détour choisie par le MTQ, en partenariat avec la Ville d'Amos, empruntera donc un trajet urbain constitué de la rue Principale Sud, de la 10<sup>e</sup> Avenue Est, du boulevard Mercier, de la 1<sup>re</sup> Avenue Ouest et de la route 109.

### Faible capacité du pont Desmarais

Le pont Desmarais, qui est de juridiction municipale, possède une capacité portante limitée, selon les inspections effectuées par le service d'ingénierie des ponts du MTQ. Afin d'éviter la détérioration de ce pont lors de la période des travaux, le MTQ interdira le passage de deux véhicules lourds à la fois, de même que de tout véhicule lourd en surcharge. C'est donc dire qu'en plus de l'installation de panneaux de signalisation de couleur orange indiquant la voie de détour, des signaleurs seront en poste afin de s'assurer que les camionneurs respectent bien les directives.

### Communications avec la population

Le ministère des Transports a élaboré une stratégie afin de rejoindre les usagers de la route. C'est ainsi que des panneaux annonçant la fermeture prochaine ont été installés aux extrémités du pont Édouard-Paré. De l'information a aussi été transmise à l'industrie du camionnage au moyen d'un envoi massif afin que celle-ci puisse ajuster ses opérations en conséquence. Une campagne d'information utilisant la radio et les hebdomadaires est également prévue.



Source : Luc Adam, SLPU

# PORTAIL INTERNET RÉGIONAL

Afin de faciliter l'accès des citoyens aux services gouvernementaux, Communication-Québec vient de mettre en ondes le **Portail régional de l'Abitibi-Témiscamingue**. Ce nouveau site, qui vise à transmettre de l'information sur l'actualité ainsi que sur des contenus d'intérêt régional, constitue une étape importante dans la mise en œuvre de la prestation électronique de services gouvernementaux et témoigne de la volonté du gouvernement d'utiliser de façon optimale les technologies de l'information afin d'améliorer les services aux citoyens. Le ministère des Transports du Québec est fier d'avoir pu participer à cette réalisation. N'oubliez pas d'ajouter cette adresse à vos favoris :

<http://www.abitibitemiscamingue.gouv.qc.ca/>



Québec



Accueil Plan du site Courrier Votre opinion Portail Québec



# BILAN ROUTIER 2001

## UNE ANNÉE RECORD POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU QUÉBEC



Malgré l'augmentation constante du nombre de véhicules circulant sur ses routes, le Québec a connu en 2001 son meilleur bilan routier depuis 1948, avec 615 décès, 5 062 blessés graves et 44 504 blessés légers. Par rapport à l'année précédente, il s'agit d'une diminution de près de 20 % quant au nombre de décès, de 6 % en ce qui concerne les blessés graves et de 3,5 % pour les blessés légers. Cette tendance à la baisse s'est fait sentir tout au long de l'année dans presque toutes les régions du Québec. À ce chapitre, l'Abitibi-Témiscamingue peut être fière puisqu'elle est la région ayant le plus amélioré son bilan routier. On dénombre en effet une baisse importante de décès (-37 %), mais aussi de blessés graves (-28 %) et légers (-8 %) par rapport à l'année précédente. La mise en œuvre de diverses mesures a permis d'en arriver à ce résultat. Parmi celles-ci, mentionnons des campagnes de sensibilisation à la vitesse et à la conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool, un contrôle routier et une surveillance policière accrue, ainsi que d'importants investissements pour corriger des sites présentant des risques élevés d'accidents. ⚠

Source : Monique Rousson, SLPU

## PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ SUR LES SITES DES TRAVAUX ROUTIERS

Les travaux sur le réseau routier causent aux usagers de la route une foule d'inconvénients. En outre, les entraves à la circulation qui en découlent exposent à la fois les travailleurs et les usagers de la route à des risques divers. Conscient de cette situation, le ministère des Transports du Québec travaille à plusieurs niveaux pour améliorer la sécurité de tous.

C'est ainsi que le Ministère s'est doté d'un Plan d'action en matière de sécurité sur les sites des travaux routiers. Ce plan d'action, qui s'inscrit dans la *Politique sur la sécurité dans les transports 2001-2005*, et pour lequel le Ministère est imputable devant l'Assemblée nationale, cible cinq principaux champs d'interventions :

- ❖ La sécurité et la protection des aires de travail;
- ❖ La signalisation;
- ❖ La gestion de la circulation;
- ❖ La formation des employés et des mandataires;
- ❖ L'information au grand public.

En plus de mettre en œuvre dès maintenant ce plan d'action, la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue planifie pour le printemps 2003 un programme de sensibilisation relatif à la signalisation aux approches et sur les chantiers routiers.



Ce programme prendra, entre autres, la forme de rencontres d'information dispensées par le Ministère et destinées aux municipalités et aux entreprises de services publics. Elles auront pour objectif d'informer les représentants des organismes ciblés et de leur fournir les outils nécessaires afin qu'ils puissent à leur tour sensibiliser le personnel concerné dans leur organisation.

D'autres informations seront acheminées ultérieurement quant aux lieux et au calendrier des rencontres, ainsi qu'aux modalités d'inscription des participants. ⚠

Source : Monique Rousson, SLPU

## AMÉLIORATION

### DE LA PRESTATION DE SERVICES

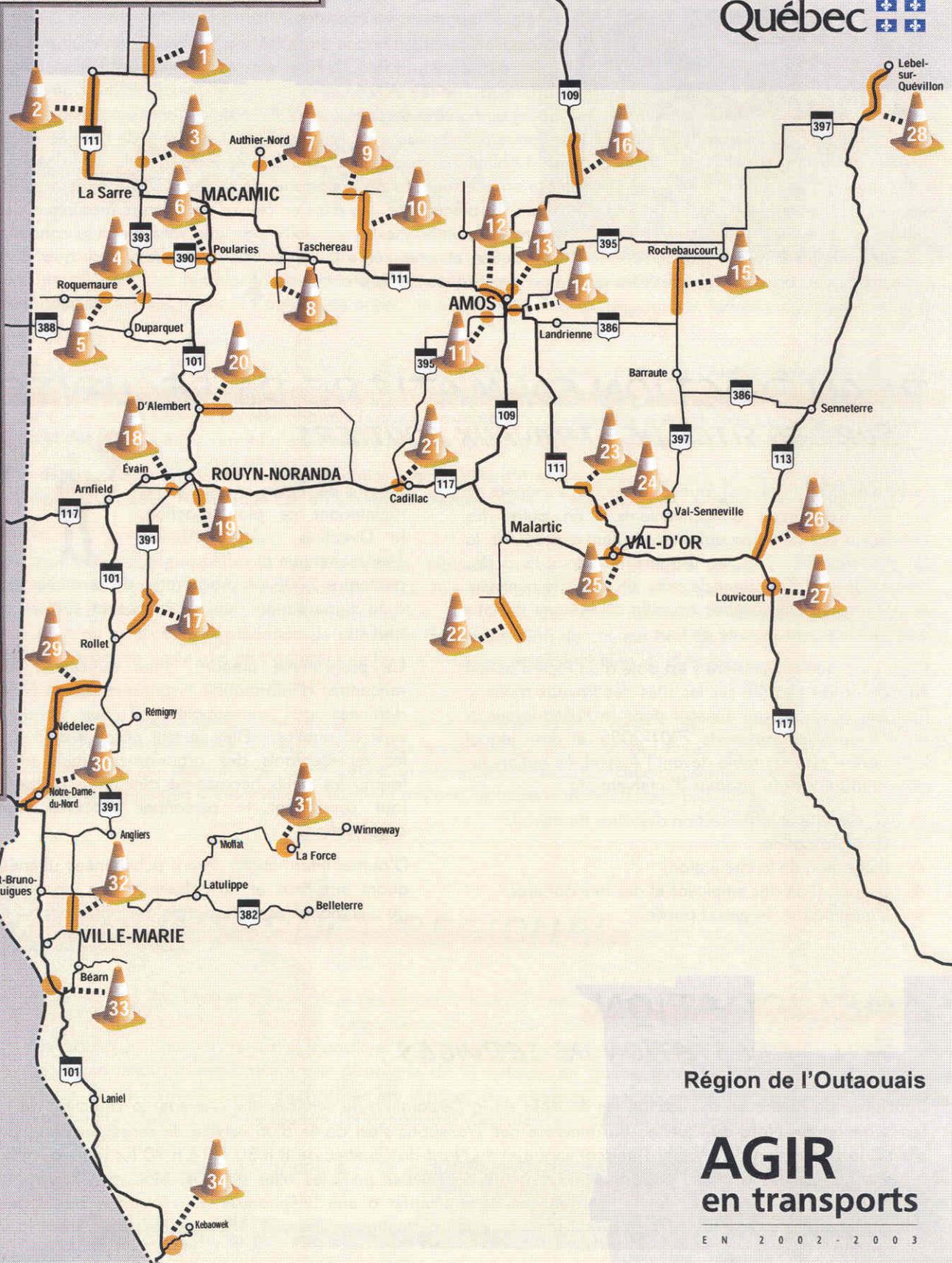
Soucieuse de mettre en application les énoncés de la *Déclaration de services aux citoyens*, la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue—Nord-du-Québec du ministère des Transports s'est dotée d'un service de renseignements généraux offert à la population de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec de 8 h 30 à 16 h 30 les jours ouvrables. En composant l'un des numéros apparaissant au bottin de Télébec pour les villes d'Amos, Macamic, Rouyn-Noranda, Val-d'Or ou Ville-Marie, les citoyens peuvent maintenant parler à une téléphoniste qui répond à leur appel même pendant la période du dîner. Ce nouveau moyen devrait permettre de desservir encore plus efficacement la clientèle de Transports Québec. ⚠

Source : Monique Rousson, SLPU

# INFO-TRAVAUX 2002

Québec

Région de l'Abitibi-Témiscamingue



Région de l'Outaouais

**AGIR**  
en transports

EN 2002 - 2003

MUNICIPALITÉS, ROUTES	#	DESCRIPTION DES TRAVAUX	COÛT 02-03
Baie James (Villebois), route collectrice	1	Renforcement de la chaussée sur 15 kilomètres	1 515 000 \$
Normétal à Dupuy, route 111	2	Travaux d'asphaltage sur 22 kilomètres	2 206 000 \$
La Sarre, route 393	3	Réparation du pont de la rivière La Sarre	763 000 \$
Sainte-Germaine-Boulé, route 393	4	Installation de deux feux clignotants	25 000 \$
Gallichan, route collectrice	5	Réparation des éléments de fondation du pont de la rivière Duparquet	40 000 \$
Poularies, route 390	6	Travaux d'asphaltage sur 9 kilomètres	842 000 \$
Authier-Nord	7	Réfection du tablier du pont de la rivière Macamic	412 000 \$
Taschereau, route Taschereau-Laferté	8	Réfection du tablier du pont de la rivière Bellefeuille	95 000 \$
Guyenne, route des serres	9	Travaux d'asphaltage sur 2,5 kilomètres	365 000 \$
Guyenne, route collectrice	10	Travaux d'asphaltage sur 12 kilomètres	1 131 000 \$
Amos, route 395	11	Réfection du tablier du pont de la rivière Harricana	67 000 \$
Amos, route 111	12	Renforcement de la chaussée et asphaltage sur 5 kilomètres	826 000 \$
Réserve Pikogan, route 109	13	Travaux d'asphaltage, ensemencement et marquage de la chaussée	180 000 \$
Amos, route 111	14	Reconstruction de la route et des approches du pont Édouard-Paré	4 184 000 \$
La Morandière, route 397	15	Travaux d'asphaltage sur 11 kilomètres	702 000 \$
Saint-Dominique-du-Rosaire, route 109	16	Renforcement de la chaussée et asphaltage sur 5 kilomètres	1 078 000 \$
Rouyn-Noranda (Cloutier, Rollet), route 391	17	Reconstruction et asphaltage de la route sur 5 kilomètres	2 262 000 \$
Rouyn-Noranda, route 391	18	Ajout de panneaux clignotants à l'intersection du ch. des rangs 5 et 6	85 000 \$
Rouyn-Noranda, (Granada)	19	Travaux d'asphaltage sur 4 kilomètres à partir de l'avenue Québec	542 000 \$
Rouyn-Noranda, chemin D'Alembert-Cléricky	20	Drainage, correction de déformations et asphaltage sur 2 kilomètres	552 000 \$
Rouyn-Noranda (Cadillac), intersection 117 / 395	21	Réaménagement de l'intersection	472 000 \$
Chemin du Lac Mourrier	22	Correction de déformations de la chaussée et asphaltage sur 7 kilomètres	891 000 \$
Val-d'Or (Vassan), route 111	23	Réparation du pont de la rivière Vassan	150 000 \$
Val-d'Or (Vassan), route 111	24	Reconstruction du pont de la rivière La Corne	507 000 \$
Val-d'Or, route 117 (voie de contournement)	25	Travaux d'asphaltage et ajout d'éclairage	1 516 000 \$
Senneterre, route 113	26	Correction de déformations, renforcement et asphaltage sur 14 kilomètres	2 797 000 \$
Réserve faunique La Vérendrye, route 117	27	Installation de panneaux à messages variables aux deux extrémités	160 000 \$
Lebel-sur-Quévillon, route 113	28	Renforcement de la chaussée et installation de glissières de sécurité	1 995 000 \$
Nédelec, route 101	29	Travaux d'asphaltage sur 21 kilomètres	1 559 000 \$
Nédelec, Notre-Dame-du-Nord, route 101	30	Renforcement de la chaussée et asphaltage sur 16 kilomètres	2 421 000 \$
Laforce, route collectrice	31	Réfection du pont du ruisseau Klock	152 000 \$
Lorrainville, routes 382 et 391	32	Travaux d'asphaltage à Lorrainville et sur les routes 382 et 391 (10 km)	650 000 \$
Duhamel-Ouest, route 101	33	Réfection du tablier et des fondations du pont de la rivière Petite Blanche	1 564 000 \$
Témiscaming, route 101	34	Réfection du tablier du pont du ruisseau Gordon	1 365 000 \$

# VIRAGE À DROITE AU FEU ROUGE

## ÉVALUATION COMPLÉMENTAIRE



En avril dernier, le ministre des Transports, monsieur Serge Ménard, a confié à monsieur Michel Gou, ingénieur, professeur titulaire du Département de génie mécanique de l'École polytechnique de Montréal et directeur de recherche en sécurité routière, le mandat de réaliser une étude complémentaire sur le virage à droite au feu rouge. C'est à la lumière de divers rapports portés à son attention et des inquiétudes soulevées par les représentants des groupes de personnes vulnérables opposées au virage à droite au feu rouge que le ministre a décidé de commander cette évaluation complémentaire. Le rapport découlant du mandat confié à monsieur Gou devra être remis au ministre au plus tard le 3 septembre 2002. Entre-temps, l'autorisation de tourner à droite au feu rouge est maintenue dans les 26 municipalités où se sont déroulés les projets pilotes. ⚠

Source : Monique Rousson, SLPU

# TRANSPORT D'UN PASSAGER SUR UN QUAD

Le ministre délégué aux Transports et à la politique maritime, monsieur Jacques Baril, a annoncé le 9 mai dernier la mise en oeuvre d'une étude concernant le transport d'un passager sur un véhicule tout terrain. Rappelons que l'article 21 de la Loi sur les véhicules hors route stipule qu'il est interdit de transporter un nombre de passagers plus élevé que celui indiqué par le fabricant. Or, à l'heure actuelle, aucun constructeur de quad n'a encore approuvé de siège pour un ou des passagers.

Les résultats de cette étude permettront d'évaluer les risques et d'obtenir des données scientifiques en la matière. Entre-temps, il est important de noter que l'interdiction de circuler avec un passager en quad est toujours en vigueur. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant varier de 100 \$ à 200 \$. ⚠



Source : Monique Rousson, SLPU

# NOUVELLES PUBLICATIONS

## LOI INTERDISANT L'AFFICHAGE PUBLICITAIRE LE LONG DE CERTAINES VOIES DE CIRCULATION

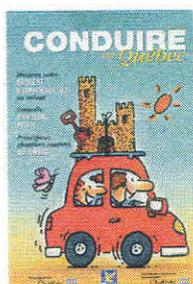


Un nouveau dépliant expliquant les modalités de la Loi interdisant l'affichage publicitaire le long de certaines voies de circulation vient d'être publié. Il contient une foule de renseignements utiles sur la loi adoptée à l'Assemblée nationale en décembre 2000 afin de mieux encadrer l'affichage publicitaire au Québec, et ce, principalement à des fins de sécurité routière.



## LA FIÈVRE DU VÉLO VOUS REPREND ?

Le ministère des Transports en collaboration avec la Société de l'assurance automobile du Québec vient de publier le **Guide de sécurité à vélo**. Ce dépliant informe les cyclistes des divers comportements sécuritaires à adopter lorsqu'on circule à vélo, des accessoires requis sur chaque bicyclette et des types d'aménagements cyclistes que l'on retrouve au Québec. Il explique également certains éléments de signalisation routière s'adressant plus particulièrement aux cyclistes.



## CONDUIRE AU QUÉBEC – ÉTÉ 2002

Produite par le ministère des Transports du Québec, la Société de l'assurance automobile du Québec et EFF Communication Marketing, cette brochure fournit des conseils sur la conduite automobile, présente les nouvelles mesures légales relatives à la conduite avec facultés affaiblies et donne un aperçu des principaux chantiers routiers au Québec.

Ces documents sont disponibles sur demande dans les centres de services du Ministère ainsi qu'au bureau régional. ⚠

# BANDES RÉFLÉCHISSANTES OBLIGATOIRES

## SUR TOUTES LES REMORQUES ET SEMI-REMORQUES AU QUÉBEC

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, les propriétaires et exploitants de véhicules lourds doivent apposer des bandes réfléchissantes sur toutes leurs remorques et semi-remorques d'au moins 2,05 mètres de largeur et dont la masse nette est de 3 000 kilogrammes, à l'exception des remorques conçues exclusivement à des fins d'habitation ou de bureau.



Des études ont démontré l'efficacité de ces bandes réfléchissantes sur la diminution du nombre de collisions impliquant un véhicule lourd. Leur présence diminue d'environ 15 % le nombre de collisions arrière et à angle, et cette diminution atteint 20 % la nuit. On estime que les bandes réfléchissantes posées sur les véhicules lourds pourraient empêcher qu'environ 200 personnes par années soient grièvement blessées ou même tuées dans un accident impliquant un poids lourd. L'obligation d'installer des bandes réfléchissantes sur les remorques et semi-remorques constitue une mesure supplémentaire que prend le gouvernement du Québec pour améliorer la sécurité des usagers de la route. 

Source : Monique Rousson, SLPU

# EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

## ROULEZ PLUS EN CONSOMMANT MOINS

L'Agence de l'efficacité énergétique vous propose quelques mesures simples qui vous permettront de réduire dès maintenant la consommation d'essence de votre véhicule. En suivant ces quelques conseils, vous économiserez de l'énergie à tout coup!

### Démarrez votre véhicule en douceur

Lorsque vous démarrez, laissez tourner le moteur une minute seulement, puis, accélérez en douceur. Une voiture qui tourne au ralenti durant 15 minutes consomme en moyenne ½ litre d'essence tandis qu'un véhicule lourd (camion, autobus, etc.) en consomme près de trois fois plus.

### En ville : conservez votre rythme



Tentez de synchroniser votre vitesse au rythme des changements de feux de circulation pour éviter au maximum les arrêts et les départs. Évitez les départs brusques. Saviez-vous que 20 départs brusques à l'heure consomment facilement 20 % plus d'essence que des départs en douceur?

Si votre voiture est munie d'une boîte de vitesse manuelle, utilisez le plus souvent possible votre 4<sup>e</sup> ou votre 5<sup>e</sup> rapport. Dans le cas d'un véhicule lourd, il est recommandé de passer le moins de temps possible dans les bas rapports (1 à 3) et d'accélérer avec les rapports suivants pour finalement maintenir la vitesse désirés avec le rapport le plus élevé.

### Sur l'autoroute : ne roulez pas trop vite

L'Agence recommande aux automobilistes de respecter les limites de vitesse. À titre d'exemple, en roulant à 100 km/h au lieu de 120, vous économisez au moins 25 % du carburant requis pour un même trajet. Pour un véhicule lourd, en passant de 110 km/h à 100, l'économie représente au moins 10 %. Rouler à vitesse constante en évitant le plus possible les variations de vitesse et les dépassements rapides vous permettra d'économiser encore plus!

### Planifiez vos déplacements

On n'y pense pas assez souvent, mais le seul fait de bien planifier ses déplacements, en évitant le plus possible de revenir sur ses pas, pourrait faire réaliser des économies substantielles.

### Entretenez avec soin votre véhicule

Finalement, on ne peut passer sous silence l'importance de l'entretien. En effet, un moteur qui fait l'objet d'une mise au point régulière consomme en moyenne 5 % moins de carburant. Il est important aussi de respecter la pression des pneus recommandée par le fabricant.

### Chaque fois, ça compte!

En suivant l'ensemble de ces conseils, vous pourrez réduire de manière significative les effets négatifs de l'augmentation des coûts des carburants sur votre budget. De plus, vous contribuerez à réduire les émissions de gaz à effet de serre liés au phénomène des changements climatiques.

Pour en connaître plus sur l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec, visitez le site <http://www.aee.gouv.qc.ca>. 

Source : l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec

# MOUVEMENTS DE PERSONNEL AU MTQ

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2001, le tableau des ressources humaines de la Direction de l'Abitibi-Témiscamingue—Nord-du-Québec a connu plusieurs changements, dont :

- ❖ La nomination de M. Jean-Guy Bisson, ingénieur en génie civil, au Service des projets, le 12 juillet 2001;
- ❖ La nomination de M. Daniel Bruneau, à titre de chef d'équipe en routes et structures au Centre de services d'Amos, le 27 août 2001;
- ❖ La nomination de M. François Nadaï, à titre d'ingénieur en génie civil, au Service des projets, le 4 septembre 2001;
- ❖ La promotion de M. Denis Cloutier à titre de chef d'équipe en routes et structures à temps plein au Centre de services de Rouyn-Noranda, le 6 septembre 2001;
- ❖ La nomination de M. Gaétan Lessard, à titre d'agent de recherche en planification socio-économique, au Service des inventaires et plan, le 13 septembre 2001;
- ❖ La nomination de M. Mario Côté, à titre de technicien des travaux publics, classe nominale, au Service des inventaires et plan, le 26 septembre 2001;
- ❖ La promotion de M. Sylvain Lanoix, à titre de contremaître en routes et structures au Centre de services d'Amos, le 1<sup>er</sup> octobre 2001;
- ❖ La nomination de M<sup>me</sup> Nathalie Gignac, à titre de technicienne des travaux publics, classe nominale, au Centre de services d'Amos, le 4 octobre 2001;
- ❖ La promotion de M. Claude Rivard, à titre de contremaître en routes et structures au Centre de services de Macamic, le 19 octobre 2001;
- ❖ L'affectation de M. Éric Fortier, technicien des travaux publics, classe nominale, du Centre de services de Val-d'Or au Module exploitation du réseau du Centre de services de Rouyn-Noranda, le 5 novembre 2001;
- ❖ La nomination de M<sup>me</sup> Nathalie Bertrand, à titre de technicienne des travaux publics, classe nominale, au Centre de services de Val-d'Or, le 26 novembre 2001;
- ❖ La promotion de M. Claude Toupin, à titre de contremaître en routes et structures au Centre de services de Ville-Marie, à compter du 3 décembre 2001;
- ❖ La promotion de M<sup>me</sup> Marie Lalancette, auparavant agente de recherche et de planification socio-économique au Service des inventaires et plan, à titre de chef du Service du Plan, de l'analyse, des programmes et des ressources à la Direction du Plan, des programmes, des ressources et du soutien technique, à Québec, au début janvier 2002;
- ❖ La nomination de M. Éric Cossette, à titre d'ingénieur en génie civil au Module exploitation du réseau du Centre de services de Rouyn-Noranda, le 14 janvier 2002;
- ❖ Le décès de M. Robert Valiquette, conducteur de véhicules et d'équipements mobiles classe I au Centre de services de Ville-Marie, le 2 février 2002;
- ❖ La promotion de M. Gilles Poulin, à titre de conducteur de véhicules et d'équipements mobiles classe I au Centre de services de Rouyn-Noranda, le 1<sup>er</sup> avril 2002;
- ❖ La nomination de M. Daniel Jobin, à titre de technicien des travaux publics, classe nominale, au Service des projets, le 2 avril 2002;
- ❖ La promotion de M. Yvon Bélanger, à titre d'agent de recherche et de planification socio-économique au Service des inventaires et plan, le 2 mai 2002;
- ❖ La nomination de M. Claude Côté, à titre de technicien des travaux publics, classe nominale, au Service des inventaires et plan, le 6 mai 2002;
- ❖ La promotion de M<sup>me</sup> Claudette Robillard, auparavant conseillère à la Modernisation, à titre de chef des Centres de services de St-Jérôme et Lachute, le 6 mai 2002;
- ❖ La promotion de M. André Cyr, à titre d'analyste de l'informatique et des procédés administratifs au Service du soutien à la gestion, le 3 juin 2002;
- ❖ La nomination de M. Guy Adam, à titre d'ingénieur en génie civil au Service des inventaires et plan, le 17 juin 2002.

Source : Liliane Samson, SSG

TRANSPORTS QUÉBEC  
DIRECTION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE—  
NORD-DU-QUÉBEC

Service des inventaires et plan  
Service des projets  
Service des liaisons avec les partenaires  
et usagers  
Service du soutien à la gestion

80, avenue Québec  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1  
Tél. : (819) 763-3271  
Télec. : (819) 763-3493

Centre de services de Val-d'Or  
1501, chemin Sullivan  
Val-d'Or (Québec) J9P 6V6  
Tél. : (819) 354-4651  
Télec. : (819) 354-4623

Centre de services de Rouyn-Noranda  
155, chemin Senator  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 7E7  
Tél. : (819) 763-3532  
Télec. : (819) 763-3786

Centre de services d'Amos  
862, route 111 Est  
Amos (Québec) J9T 2K4  
Tél. : (819) 444-5309  
Télec. : (819) 444-5811

Centre de services de Macamic  
123, 2<sup>e</sup> Rue Ouest  
Macamic (Québec) J0Z 2S0  
Tél. : (819) 782-4622  
Télec. : (819) 782-4042

Centre de services de Ville-Marie  
17, rue du Parc  
Ville-Marie (Québec) J0Z 3W0  
Tél. : (819) 629-6423  
Télec. : (819) 629-6207

Le «*Sans détour*» est le journal externe de Transports Québec diffusé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Il est entièrement produit par le Service des liaisons avec les partenaires et usagers en collaboration avec toutes les autres unités administratives.

Mise en page et impression : Lyne David  
Révision et correction :  
Yvon Bérubé, Lyne David, Luc Adam et  
Monique Rousson

Dépôt légal, 2000  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 1496-094X

POUR ACCÉDER À NOTRE SITE INTERNET

<http://www.mtq.gouv.qc.ca>

